

8.2 Éducation en Europe

Le cadre stratégique « Éducation et formation 2020 » en vigueur au sein de l'Union européenne (UE) a été mis en place en 2009. Six objectifs fixés pour l'UE dans son ensemble font l'objet d'un suivi statistique. À l'horizon 2020 :

– la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme du second cycle d'enseignement secondaire et qui ne suivent pas de formation, devrait être inférieure à 10 % ;

– la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les individus âgés de 30 à 34 ans devrait être d'au moins 40 % ;

– la proportion d'enfants ayant entre 4 ans et l'âge d'instruction obligatoire accueillis dans des structures du développement éducatif de la petite enfance ou de l'enseignement préélémentaire devrait être d'au moins 95 % ;

– la proportion de jeunes âgés de 15 ans ayant un **faible niveau de maîtrise** en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, mesurée par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), ne devrait pas dépasser 15 % ;

– le taux de participation des adultes (25-64 ans) à des activités d'éducation et de formation devrait être d'au moins 15 % ;

– le taux d'emploi des jeunes âgés de 20 à 34 ans ayant un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire ou supérieur et qui ont quitté le système d'éducation et de formation depuis moins de trois ans devrait atteindre au moins 82 %.

Un septième objectif commun fixé par l'UE porte sur la mobilité à l'étranger à des fins d'études ou de formation des diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement professionnel initial. Toutefois, il ne fait pas l'objet d'un suivi statistique complet à ce jour.

En 2019, deux objectifs sont atteints pour la moyenne des pays de l'UE : celui concernant les diplômés de l'enseignement supérieur et celui relatif au développement éducatif et à la scolarisation des jeunes enfants (*figure 1*). Au niveau national, 19 pays, dont la France, ont

atteint l'objectif visant les diplômés de l'enseignement supérieur et 15, dont la France, celui visant les jeunes enfants. En tout, 12 pays ont atteint ou dépassé quatre objectifs ou plus sur les six et il n'y a désormais plus que dans 4 pays qu'aucun des six objectifs n'est atteint. Aucun pays n'a atteint tous les objectifs.

En plus des objectifs sur les diplômés du supérieur et la petite enfance, la France a atteint deux autres cibles, avec 8,2 % de sorties précoces et 19,5 % des 25-64 ans ayant participé à une formation, formelle ou non. Comme d'autres pays membres, la France s'est fixé des objectifs nationaux plus stricts que la cible commune pour deux indicateurs, à savoir les sorties précoces et les diplômés du supérieur. Ainsi, elle vise moins de 9,5 % de sorties précoces au lieu de 10 % et au moins 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur plutôt que 40 %. Pour l'instant, seule la première cible est atteinte.

Concernant les performances scolaires des élèves de 15 ans, l'objectif n'est atteint en moyenne dans l'UE pour aucune des compétences (compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences). Pour la compréhension de l'écrit et les sciences, après une amélioration des compétences en moyenne dans l'UE entre 2009 et 2012, le pourcentage d'élèves ayant un faible niveau de maîtrise est reparti à la hausse en 2015 et 2018 (*figure 2*). En mathématiques, il est resté stable sur la période.

Dans les trois domaines de compétence, la France a une proportion d'élèves de faible niveau de maîtrise inférieure à la moyenne de l'UE en 2018. Après un accroissement de l'écart entre 2009 et 2015, la proportion des élèves ayant une maîtrise insuffisante passe en France en dessous de la proportion dans l'UE. En 2018, 20,9 % des élèves ont un faible niveau de maîtrise en compréhension de l'écrit en France contre 21,7 % en moyenne dans l'UE, 21,3 % contre 22,4 % un faible niveau de maîtrise en mathématiques et 20,5 % contre 21,6 % pour les sciences. ■

Définitions

Dans la répartition des élèves par groupes de niveau établie à partir de Pisa, les élèves avec un **faible niveau de maîtrise** sont ceux qui sont classés strictement en dessous du niveau 2, qui est « le seuil à partir duquel les élèves commencent à posséder les compétences qui leur permettront de participer de manière efficace et productive à la vie de la société ».

Pour en savoir plus

- *L'Europe de l'éducation en chiffres*, Depp, édition 2020.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2019.
- *Education and Training Monitor 2019*, Commission européenne, 2019.
- *Résultats du Pisa 2018 (Volume I). Savoirs et savoir-faire des élèves*, Pisa, éditions OCDE, Paris, 2019.

1. Scores des pays de l'Union européenne pour chacun des critères de référence de la stratégie « Éducation et formation 2020 »

	Sorties précoces, en % des 18-24 ans (2019)	Diplômés de l'enseignement supérieur, en % des 30-34 ans (2019)	Participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance, en % des enfants ayant entre 4 ans et l'âge d'instruction obligatoire (2018)	Faibles compétences en compréhension de l'écrit, en % des élèves de 15 ans (Pisa 2018)	Faibles compétences en culture mathématique, en % des élèves de 15 ans (Pisa 2018)	Faibles compétences en culture scientifique, en % des élèves de 15 ans (Pisa 2018)	Participation des adultes à l'éducation et à la formation, en % des 25-64 ans (2019)	Taux d'emploi des jeunes diplômés, en % des 20-34 ans ayant au moins un diplôme de CITE 3 (2019)
Allemagne	10,3	35,5	96,0	20,7	21,1	19,6	8,2	92,7
Autriche	7,8	42,4	96,0	23,6	21,1	21,9	14,7	89,0
Belgique	8,4	47,5	98,5	21,3	19,7	20,0	8,2	83,5
Bulgarie	13,9	32,5	82,4 ¹	47,1	44,4	46,5	2,0	80,7
Chypre	9,2	58,8	95,3	43,7	36,9	39,0	5,9	81,7
Croatie	3,0 ²	33,1	81,0	21,6	31,2	25,4	3,5	75,8
Danemark	9,9	49,0	100,0	16,0	14,6	18,7	25,3	85,1
Espagne	17,3	44,7	98,0	nd	24,7	21,3	10,6	73,0
Estonie	9,8	46,2	92,8	11,1	10,2	8,8	20,2	83,3
Finlande	7,3	47,3	89,3	13,5	15,0	12,9	29,0	84,4
France	8,2	47,5	100,0	20,9	21,3	20,5	19,5	75,7
Grèce	4,1	43,1	75,2 ¹	30,5	35,8	31,7	3,9	59,4
Hongrie	11,8	33,4	95,7	25,3	25,6	24,1	5,8	85,6
Irlande	5,1	55,4	100,0	11,8	15,7	17,0	12,6	84,5
Italie	13,5	27,6	94,9	23,3	23,8	25,9	8,1	58,7
Lettonie	8,7	45,7	96,0	22,4	17,3	18,5	7,4	84,1
Lituanie	4,0	57,8	91,0	24,4	25,6	22,2	7,0	80,1
Luxembourg	7,2	56,2	96,1	29,3	27,2	26,8	19,1	89,4
Malte	16,7	37,8	95,3	35,9	30,2	33,5	12,0	93,1
Pays-Bas	7,5	51,4	96,9	24,1	15,8	20,0	19,5	91,9
Pologne	5,2	46,6	93,0 ³	14,7	14,7	13,8	4,8	84,0
Portugal	10,6	36,2	93,7	20,2	23,3	19,6	10,5	80,3
Rép. tchèque	6,7	35,1	91,5	20,7	20,4	18,8	8,1	87,3
Roumanie	15,3	25,8	86,3	40,8	46,6	43,9	1,3	76,1
Royaume-Uni	10,9	50,0	100,0	17,3	19,2	17,4	14,8	85,4
Slovaquie	8,3	40,1	82,2	31,4	25,1	29,3	3,6	83,9
Slovénie	4,6	44,9	93,1	17,9	16,4	14,6	11,2	86,0
Suède	6,5	52,5	95,9	18,4	18,8	19,0	34,3	88,7
UE	10,3	41,6	95,3	21,7	22,4	21,6	11,3	81,5
Objectif 2020	≤ 10	≥ 40	≥ 95	≤ 15	≤ 15	≤ 15	≥ 15	≥ 82

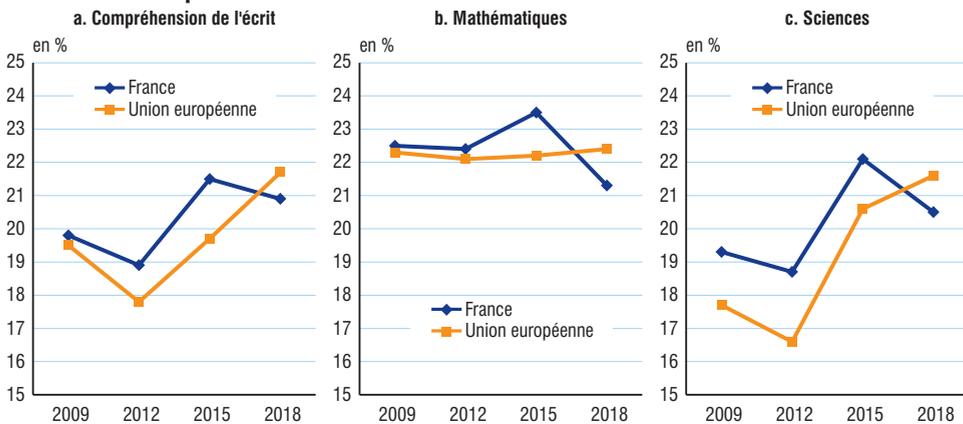
nd : non disponible. 1. Rupture de série. 2. Considéré peu fiable statistiquement. 3. Méthodologie différente.

Note : les nombres sur fond bleu correspondent aux cas où les pays ont déjà atteint l'objectif de la stratégie « Éducation et formation 2020 ».

Lecture : en 2019, avec 7,8 % de sorties précoces parmi les 18-24 ans, l'Autriche a déjà atteint l'objectif communautaire de 10 %.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires ; OCDE, Pisa 2018 ; Unesco-OCDE-Eurostat, collecte UOE.

2. Part des élèves ayant un faible niveau de maîtrise en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences



Lecture : en 2018, en France, 21,3 % des élèves présentent une maîtrise insuffisante (en dessous du niveau 2) des mathématiques.

Source : OCDE, données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) 2009, 2012, 2015 et 2018.